

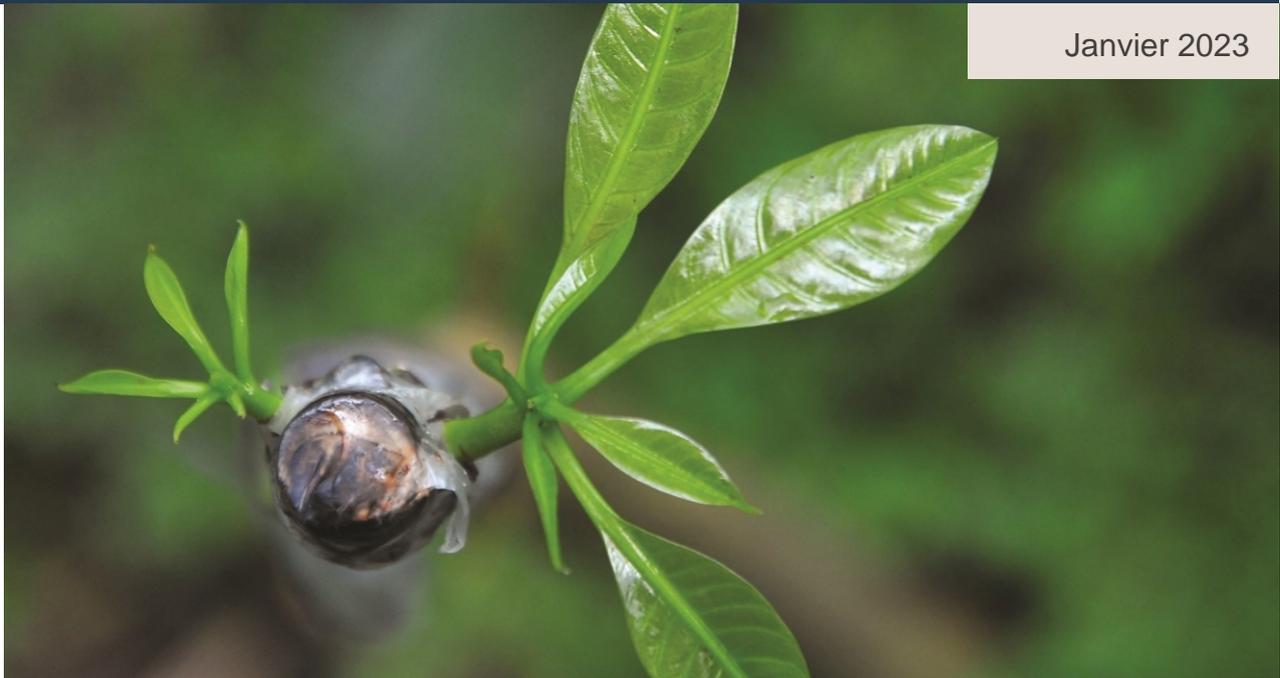
Mirova Europe Environnement

Un fonds nourricier de Mirova Europe Environmental Equity Fund

Publication d'informations en matière de durabilité sur le site Internet

Article 10 (SFDR)

Janvier 2023



Le présent document est publié afin de fournir des informations en matière de durabilité sur ce produit, conformément à l'article 10 du Règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Avant de prendre une décision d'investissement définitive, merci de vous reporter au prospectus du Fonds et au DICI. Mirova Europe Environnement est un fonds nourricier de Mirova Europe Environmental Equity Fund, approuvé par la Commission luxembourgeoise de Surveillance du Secteur Financier (la « CSSF »). Natixis Investment Managers International est la société de gestion et a délégué la gestion financière à Mirova.

A. Résumé

Mirova Europe Environnement est un fonds nourricier de Mirova Europe Environmental Equity Fund, approuvé par la Commission luxembourgeoise de Surveillance du Secteur Financier (la « CSSF »). Natixis Investment Managers International est la société de gestion et a délégué la gestion des investissements à Mirova. La stratégie, les objectifs d'investissement durable et les caractéristiques de durabilité suivis par ce fonds sont les mêmes que ceux de son fonds maître.

Informations générales concernant l'objectif d'investissement durable

L'objectif d'investissement durable du produit est d'allouer le capital à des sociétés :

- qui apportent des solutions écologiques et des technologies vertes qui favorisent la transition environnementale et qui abordent des thèmes clés en matière de développement durable, comme les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique industrielle, la gestion durable des déchets et de l'eau, l'agriculture durable, les transports propres, la construction écologique, et
- qui contribuent positivement, par le biais de leurs produits, services et/ou pratiques, à la réalisation d'un ou de plusieurs Objectifs de Développement Durable (les « ODD ») des Nations unies.

Le produit investira un minimum de 90 % de son actif net dans des investissements durables. Toutes les expositions à des investissements durables proviennent d'expositions directes à des actions de sociétés bénéficiaires des investissements. Le produit vise à investir uniquement dans des actions ayant la qualification d'investissement durable, mais peut détenir jusqu'à 10 % de liquidités ou assimilés et produits dérivés à des fins de gestion du risque de change. En raison de leur nature neutre, ces actifs ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Le produit investira un minimum de 60 % dans des investissements durables ayant un objectif environnemental et de 1 % dans des investissements durables ayant un objectif social.

Le cadre exclusif d'évaluation de l'impact durable de Mirova a été développé pour évaluer l'impact global des actifs sur la durabilité et pour viser des objectifs d'investissement qui contribuent aux ODD sans avoir d'incidence négative significative sur d'autres ODD. L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance fait partie intégrante de l'évaluation financière et extra-financière et est décrite à la section D. Stratégie d'investissement.

L'analyse comprend systématiquement un examen des risques environnementaux et sociaux résiduels pertinents qui découlent des activités et des pratiques des entreprises et une évaluation de la qualité des mesures prises par celles-ci pour atténuer ces risques (le « test DNSH »). Cette analyse prend notamment en compte le degré d'exposition de la société bénéficiaire des investissements à certains secteurs ou activités qui peuvent être considérés comme préjudiciables à l'environnement et/ou à la société et de l'exposition à des controverses environnementales ou sociales pertinentes.

À la suite de cette analyse qualitative, Mirova émet une opinion contraignante qui exclut systématiquement de l'univers d'investissement les sociétés dont les pratiques ou activités économiques sont considérées comme ayant une incidence négative significative sur la réalisation d'un ou plusieurs ODD de l'ONU, quelle que soit leur contribution positive.

La politique d'investissement repose sur une gestion active, combinant les points de vue de l'équipe d'investissement sur les thèmes durables et une sélection de titres fondée sur une analyse fondamentale approfondie des sociétés, qui allie des considérations financières et durables.

Contrôle de l'objectif d'investissement durable :

L'objectif d'investissement durable du produit fait l'objet d'un suivi permanent de la part de l'équipe de recherche sur la durabilité de Mirova afin de s'assurer que la société répond aux critères d'investissement durable, ainsi que de la part de l'équipe de gestion des risques de Mirova afin de surveiller la conformité à l'engagement minimal établi et aux éléments contraignants du produit.

Méthodologies utilisées pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable

Le cadre exclusif d'évaluation de l'impact durable de Mirova a été développé pour évaluer l'impact global des actifs sur la durabilité et pour viser des objectifs d'investissement qui contribuent aux ODD de l'ONU sans avoir d'incidence négative significative sur d'autres ODD de l'ONU.

La réalisation de l'objectif d'investissement durable de ce produit est mesurée par des indicateurs qualitatifs et quantitatifs, tels que le pourcentage des actifs du produit alignés sur des objectifs d'investissement durable, mesuré par une opinion interne de Mirova sur la durabilité, le pourcentage des actifs du produit qui contribuent à la réalisation des ODD de l'ONU, le pourcentage des actifs du produit qui contribuent aux six piliers d'impact définis par Mirova (c'est-à-dire le climat, la biodiversité, l'économie circulaire, le développement, la santé et le bien-être, la diversité et l'inclusion), l'impact estimé des sociétés bénéficiaires des investissements du produit sur l'augmentation moyenne de la température mondiale et l'exposition aux activités écologiques.

Sources et traitement des données :

Les sources de données utilisées par l'équipe de recherche de Mirova comprennent les données accessibles au public, les échanges avec les parties prenantes, les agences de notation ESG, les courtiers et les bases de données. Des contrôles systématiques et une analyse spécifique sont effectués sur les données ESG externes, ainsi qu'un examen annuel de qualité des données. À cet effet, les analystes ESG de Mirova sont en contact permanent avec les fournisseurs de données pour échanger sur leurs opinions.

Limites aux méthodes et aux données :

L'analyse en matière de durabilité de Mirova se fonde sur une analyse qualitative des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance de chaque société et consiste à définir son niveau global de compatibilité avec la réalisation des ODD de l'ONU. Les méthodologies et les données comportent des limites, notamment la dépendance vis-à-vis de la qualité des données fournies par les sociétés bénéficiaires des investissements, le risque que les questions clés identifiées pour chaque secteur ne soient pas exhaustives, ainsi que les difficultés associées à l'anticipation de futures controverses.

Veuillez vous reporter à la section I. pour en savoir plus.

Diligence raisonnable :

Mirova met en œuvre des procédures de diligence raisonnable pour la sélection et le suivi de chaque investissement, en prenant en compte l'exposition du portefeuille aux solutions durables et aux pratiques de gestion des risques de durabilité. Mirova peut s'engager auprès d'émetteurs dans le cadre de son approche d'investissement responsable.

L'équipe de recherche sur la durabilité recueille des informations sur le modèle commercial, les procédures et les pratiques de la société et peut participer à des discussions directes avec des représentants de l'entreprise dans le but d'identifier les principales questions de durabilité auxquelles la société est confrontée, à la fois d'un point de vue positif (impact positif potentiel) et d'un point de vue négatif (risque d'entraver la réalisation des ODD).

Politiques d'engagement :

L'activité d'engagement fait partie intégrante de l'approche d'investissement responsable de Mirova.

La stratégie d'engagement de Mirova vise à améliorer les produits et les pratiques des sociétés d'un point de vue environnemental, social et de gouvernance. Par conséquent, l'une des fonctions principales de l'équipe de recherche sur la durabilité est un engagement à la fois individuel et collaboratif. Mirova s'engage également auprès d'organismes de réglementation ou de labels pour partager sa vision de l'investissement durable, afin d'améliorer les normes et les réglementations du secteur financier et de favoriser l'investissement durable.

B. Pas de préjudice important à l'objectif d'investissement durable

Dans quelle mesure les investissements durables ne causent-ils pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'analyse de durabilité vise à identifier les risques environnementaux et sociaux résiduels pertinents qui découlent des activités et des pratiques de l'entreprise, ainsi qu'à évaluer la qualité des mesures prises par celles-ci pour atténuer ces risques (le « Test DNSH »). Cette analyse prend notamment en compte le degré d'exposition de la société bénéficiaire des investissements à certains secteurs ou activités qui peuvent être considérés comme préjudiciables à l'environnement et/ou à la société et de l'exposition à des controverses environnementales ou sociales pertinentes.

À la suite de cette analyse qualitative, Mirova, société de gestion du fonds maître, émet une opinion contraignante qui exclut systématiquement de l'univers d'investissement les sociétés dont les pratiques ou activités économiques sont considérées comme ayant une incidence négative significative sur la réalisation d'un ou plusieurs ODD de l'ONU, quelle que soit leur contribution positive.

Comment les indicateurs relatifs aux incidences négatives figurant dans le tableau 1 de l'annexe I, ainsi que tous les indicateurs pertinents des tableaux 2 et 3 de l'annexe I sont-ils pris en considération ?

Dans le cadre de l'analyse des risques ESG résiduels menée pour chaque société bénéficiaire des investissements, Mirova, société de gestion du fonds maître, évalue et surveille systématiquement les indicateurs qui sont réputés indiquer la présence de principales incidences négatives (notamment par la prise en compte des données relatives aux indicateurs obligatoires PAI visés dans les normes techniques de réglementation consolidées pour l'évaluation des investissements durables conformément à l'article 2 (17) du règlement SFDR). Lorsque les données nécessaires au calcul de certains indicateurs de principales incidences négatives (PAI) ne sont pas disponibles, Mirova peut utiliser des substituts qualitatifs ou quantitatifs qui couvrent des thèmes similaires aux indicateurs de PAI en question.

Les incidences négatives sont classées par ordre de priorité en fonction des spécificités des secteurs et des modèles commerciaux des entreprises dans lesquelles un investissement est envisagé, grâce à une combinaison de critères reposant sur :

- l'analyse de l'exposition de l'entreprise aux impacts environnementaux selon des données scientifiques provenant d'organisations internationales (par exemple, l'intensité énergétique, les impacts sur la biodiversité, etc.) ;
- l'analyse de l'exposition de l'entreprise à des problèmes liés aux droits des travailleurs et aux employés via ses sites, son modèle commercial et l'organisation de sa chaîne d'approvisionnement (par exemple, exposition à des risques en matière de santé et de sécurité, exposition à des pays présentant des risques spécifiques en matière de droits de l'homme, etc.) ;
- l'analyse de l'empreinte de l'entreprise sur les communautés locales et les consommateurs ;
- l'analyse des controverses en cours ou potentielles.

Lorsque Mirova estime que les processus et les pratiques de la société en portefeuille sont insuffisants pour atténuer les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance, notamment en ce qui concerne les PAI pertinents, l'incidence de la société est considérée comme négative, ce qui la rend inéligible à l'investissement.

L'investissement durable est-il aligné sur les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, y compris aux principes et aux droits fixés par les huit conventions fondamentales citées dans

la déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail et par la Charte internationale des droits de l'homme ?

Mirova sélectionne les sociétés bénéficiaires des investissements en vérifiant qu'elles respectent les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Mirova examine en permanence les antécédents des sociétés et leurs actualités pour identifier les controverses importantes. L'implication des entreprises et les mesures de résolution sont prises en compte. Le risque de violation potentielle peut être surveillé en analysant l'engagement des entreprises afin d'obtenir une garantie supplémentaire.

Les sociétés dont Mirova estime qu'elles sont en violation grave des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ou des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme sont reconnues comme causant un préjudice important et, par conséquent, ne sont plus éligibles.

C. Objectif d'investissement durable du produit financier

Quel est l'objectif d'investissement durable du produit financier ?

L'objectif d'investissement durable du fonds nourricier est le même que le fonds maître, c'est-à-dire Allocation du capital à des sociétés :

- qui apportent des solutions écologiques et des technologies vertes qui favorisent la transition environnementale et qui abordent des thèmes clés en matière de développement durable, comme les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique industrielle, la gestion durable des déchets et de l'eau, l'agriculture durable, les transports propres, la construction écologique, et
- qui contribuent positivement, par le biais de leurs produits, services et/ou pratiques, à la réalisation d'un ou de plusieurs Objectifs de Développement Durable (les « ODD ») des Nations unies.

En outre, compte tenu de l'importance d'un climat stable et de services écosystémiques florissants, Mirova, société de gestion du fonds maître, vise à construire un portefeuille d'investissement représentatif d'une économie dans laquelle le réchauffement mondial ne devrait pas dépasser 2 degrés Celsius, conformément à l'accord de Paris de 2015, et qui contribue à la conservation de la diversité biologique et à l'utilisation durable de ses éléments constitutifs.

Le cadre exclusif d'évaluation de l'impact durable de Mirova a été développé pour évaluer l'impact global des actifs sur la durabilité et pour viser des objectifs d'investissement qui contribuent aux ODD sans avoir d'incidence négative significative sur d'autres ODD.

Ce produit peut réaliser des investissements dans des activités économiques qui contribuent aux objectifs environnementaux énoncés à l'article 9 du Règlement (EU) 2020/852 (le « Règlement européen sur la taxonomie ») : (a) atténuation du changement climatique et adaptation au changement climatique, (b) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (c) transition vers une économie circulaire, (d) prévention et réduction de la pollution, (e) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

L'alignement des activités économiques de chaque société avec les objectifs susmentionnés est identifié et mesuré dans la mesure où Mirova dispose des données et que leur qualité est adaptée. En fonction des opportunités d'investissement disponibles, le produit peut contribuer à l'un des objectifs environnementaux susmentionnés et peut ne pas contribuer à tout moment à l'ensemble des objectifs.

Aucun indice de référence n'a été désigné pour atteindre l'objectif d'investissement durable.

D. Stratégie d'investissement

Quelle stratégie d'investissement le produit financier suit-il ?

Le fonds maître de Mirova Europe Environnement suit un investissement durable multithématique et vise à identifier des sociétés européennes qui proposent des éco-solutions durables aux problèmes environnementaux et contribuent positivement à la réalisation d'un ou de plusieurs ODD.

La politique d'investissement repose sur une gestion active, combinant des convictions fortes sur les thèmes durables et une sélection de titres fondée sur une analyse fondamentale approfondie des sociétés, qui allie des considérations financières et durables.

La stratégie d'investissement durable combine :

- l'approche thématique systématique (sélection d'émetteurs actifs dans des thèmes ou des secteurs liés au développement durable, comme en témoigne un système de notation interne démontrant l'impact positif net du portefeuille sur la réalisation des ODD) ;
- l'approche « Best-in-Univers » (sélection des émetteurs les mieux notés indépendamment de leur secteur d'activité par rapport à l'indice de référence du produit, qui est un indice de marché large) ;
- l'approche d'exclusion : le produit ne considère pas les exclusions comme un élément central de son approche de durabilité. Cependant, le produit applique la politique de normes minimales de Mirova, qui définit des critères d'exclusion aux sociétés exposées à des activités sujettes à controverse (combustibles fossiles, huile de palme, tabac, équipement militaire, etc.).

De plus amples informations sur la politique d'investissement générale du produit sont disponibles dans la section Politique d'investissement du prospectus.

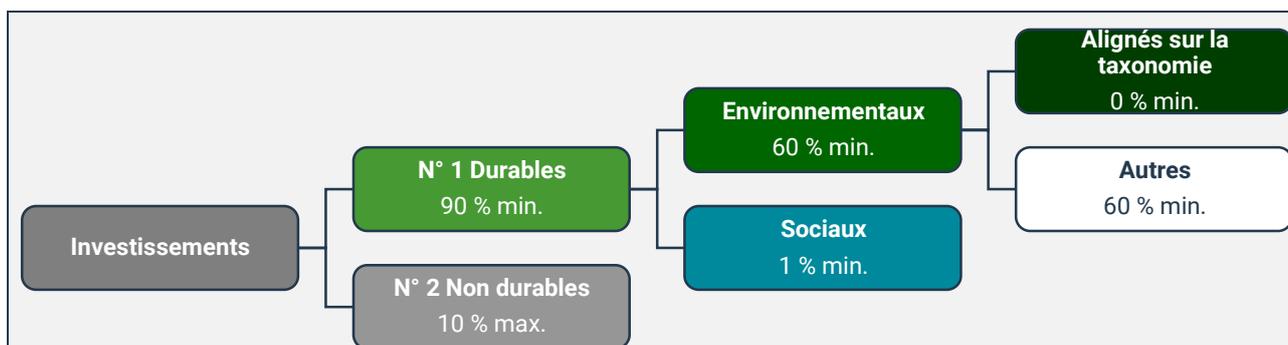
Quelle est la politique suivie pour évaluer les pratiques de bonne gouvernance des sociétés bénéficiaires des investissements ?

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance fait partie intégrante de l'évaluation financière et extra-financière de Mirova et comprend :

- le suivi efficace des questions environnementales et sociales (telles que les relations avec les employés) et l'intégration de la durabilité dans le champ de responsabilité du conseil d'administration et de l'équipe de direction ;
- des pratiques saines en matière d'éthique commerciale ;
- la répartition équitable de la valeur entre les parties prenantes (notamment en ce qui concerne la rémunération du personnel) et la conformité fiscale ;
- l'analyse de la qualité de la gestion de la société ;
- l'alignement de la gouvernance de l'entreprise sur une vision à long terme ;
- l'équilibre du pouvoir entre l'organe exécutif, l'organe de surveillance et les actionnaires de l'émetteur ;
- la rémunération globale relative à la gestion de l'entreprise ;
- une analyse de la qualité et de l'indépendance du conseil d'administration, ou du respect des intérêts des actionnaires minoritaires.

E. Proportion d'investissements

Quelle est l'allocation des actifs prévue pour ce produit financier ?



La catégorie **N° 1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **N° 2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Le produit vise à investir dans des investissements durables tels que définis à l'article 2(17) du SFDR. Le pourcentage d'investissements durables est donc fixé à 90 % de l'actif net du produit. Toutes les expositions à des investissements durables proviennent d'expositions directes à des actions de sociétés bénéficiaires des investissements.

Le fonds maître de Mirova Europe Environnement vise à investir uniquement dans des actions ayant la qualification d'investissement durable, mais peut détenir jusqu'à 10 % de liquidités ou assimilés et produits dérivés à des fins de gestion du risque de change. En raison de la nature technique et neutre de l'actif, ces instruments ne sont pas considérés comme des investissements et aucune garantie minimale n'a donc été mise en place.

Le produit investira un minimum de 60 % dans des investissements durables ayant un objectif environnemental. Ceux-ci sont susceptibles d'inclure des investissements durables qui ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE.

Mirova a développé une taxonomie interne pour identifier les sociétés qui contribuent positivement par le biais de leurs produits, services ou pratiques à des thèmes environnementaux. Cette taxonomie interne définit des critères quantitatifs et qualitatifs pour évaluer la contribution d'une société à ces thèmes. Elle inclut également un éventail plus large de thèmes et de secteurs que ceux actuellement identifiés par la taxonomie de l'UE.

Pour ce faire, une évaluation globale de la durabilité est effectuée pour chaque société bénéficiaire des investissements, qui comprend un examen des incidences positives autour de trois thèmes environnementaux : la stabilité climatique, la biodiversité et l'économie circulaire.

Ces thèmes visent à identifier les sociétés dont les activités ou les pratiques :

- contribuent au développement de l'énergie à faible teneur en carbone, de l'éco-efficacité, des transports propres, de la construction écologique ou s'alignent sur une stratégie avancée de décarbonation ; ou
- favorisent l'utilisation durable des terres, la préservation des terres et la gestion durable de l'eau ou s'alignent sur une stratégie avancée de préservation de la biodiversité ; ou
- favorisent une gestion durable des déchets ou un modèle commercial circulaire.

Le produit investira un minimum de 1 % dans des investissements durables ayant un objectif social.

Pour ce faire, une évaluation globale de la durabilité est effectuée pour chaque société bénéficiaire des investissements, qui comprend un examen des incidences positives autour de trois thèmes sociaux : le développement socio-économique, la santé et le bien-être, ainsi que la diversité et l'inclusion.

Ces thèmes visent à identifier les sociétés dont les activités ou les pratiques :

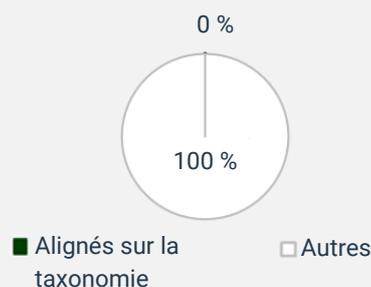
- contribuent à favoriser l'accès aux services de base et durables, à avoir une incidence locale ou à promouvoir des conditions de travail avancées ;
- soutiennent le développement des soins de santé, d'une alimentation saine, de la connaissance et de l'éducation ou de la sécurité ;
- promeuvent la diversité et l'inclusion par le biais de produits et services dédiés ou de pratiques avancées ciblant la main-d'œuvre.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, obligations souveraines incluses*



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines*



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Le produit ne s'engage pas à investir dans des activités habilitantes et transitoires au sens du Règlement européen sur la taxonomie. La part minimale est donc fixée à 0 %.

Le produit peut avoir recours à des instruments dérivés à des fins de couverture et d'investissement (autorisé, mais très rarement utilisés).

F. Contrôle de l'objectif d'investissement durable

Comment les caractéristiques environnementales ou sociales et les indicateurs de durabilité sont-ils contrôlés tout au long du cycle de vie du produit financier et quel est le mécanisme de contrôle interne/externe correspondant ?

Conformément à l'objectif d'investissement durable du produit, les indicateurs d'impact de Mirova visent à mesurer, surveiller et rendre compte de la contribution du produit à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU. Ces indicateurs comprennent notamment l'évaluation de la contribution aux réalisations des ODD de l'ONU et l'évaluation de l'alignement du produit sur l'Accord de Paris.

Par ailleurs, l'objectif d'investissement durable et les éléments contraignants de la stratégie d'investissement font l'objet d'un suivi permanent de la part de Mirova à deux niveaux :

- Au niveau de l'équipe de recherche sur la durabilité de Mirova : les analystes chargés de l'évaluation d'une société bénéficiaire des investissements surveillent les flux d'informations et les alertes concernant les activités et les pratiques de chaque société afin de s'assurer que celle-ci répond aux critères d'investissement durable.
- Au niveau de l'équipe de gestion des risques de Mirova : l'équipe surveille non seulement les contraintes réglementaires et financières du produit, mais également le respect des éléments contraignants du produit. En outre, les alertes avant transaction permettent de garantir les différentes exclusions des univers d'investissement.

G. Méthodes

Quelles sont les méthodes utilisées pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable et de quelle manière sont utilisés les indicateurs de durabilité pour mesurer la réalisation de cet objectif ?

Le cadre exclusif d'évaluation de l'impact durable de Mirova a été développé pour évaluer l'impact global des actifs sur la durabilité et pour viser des objectifs d'investissement qui contribuent aux ODD de l'ONU sans avoir d'incidence négative¹ significative sur d'autres ODD de l'ONU. Ceci est réalisé grâce aux avis sur les incidences positives et négatives de Mirova, qui évaluent la compatibilité du modèle commercial de la société bénéficiaire des investissements avec les thèmes du développement durable.

La réalisation de l'objectif d'investissement durable est mesurée par les indicateurs qualitatifs et quantitatifs suivants, sans s'y limiter :

- le pourcentage des actifs du Fonds aligné sur les objectifs d'investissement durable, mesuré selon le cadre d'opinion sur la durabilité développé en interne, démontrant l'incidence positive nette du portefeuille sur la réalisation des ODD ;
- Le pourcentage de contribution des actifs du Fonds par ODD et/ou par piliers d'impact environnemental et social (c'est-à-dire climat, biodiversité, économie circulaire, développement socio-économique, santé et bien-être, diversité et inclusion) ;
- l'impact estimé du Fonds sur l'augmentation moyenne de la température mondiale, en tenant compte de l'empreinte carbone de chaque société bénéficiaire des investissements tout au long de son cycle de vie (c'est-à-dire les émissions de scope 1, 2 et 3) et en se concentrant sur deux indicateurs principaux :

Les émissions « induites » découlant du « cycle de vie » des activités d'une entreprise, y compris les émissions directes et celles des fournisseurs et des produits.

Les émissions « évitées » en raison de l'amélioration de l'efficacité énergétique ou de l'adoption de solutions « vertes ».

- Niveau d'exposition : Exposition du Fonds aux activités contribuant à la transition énergétique et écologique comme les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique industrielle, la gestion durable des déchets et du traitement de l'eau, l'utilisation durable des terres, le transport propre, la construction écologique.

H. Sources et traitement des données

¹ Cette analyse prend notamment en compte le degré d'exposition de la société bénéficiaire des investissements à certains secteurs ou activités qui peuvent être considérés comme préjudiciables à l'environnement et/ou à la société et de l'exposition à des controverses environnementales ou sociales.



Quelles sont les sources de données utilisées pour atteindre l'objectif d'investissement durable, quelles sont les mesures prises pour garantir la qualité des données, quelles sont les modalités de traitement des données, ainsi que la proportion de données estimées ?

Pour mener à bien ses évaluations, Mirova, la société de gestion du fonds maître de Mirova Europe Environnement, s'appuie sur son équipe interne de recherche sur la durabilité. Les évaluations reposent essentiellement sur l'examen interne des documents publiés par des émetteurs, ainsi que sur les échanges directs avec la société. Mirova s'appuie également sur diverses sources d'information (agences de notation ESG, vote par procuration, analystes financiers sell-side, bases de données d'actualités, etc.). L'analyse interne (principalement qualitative) est réalisée par des membres de l'équipe de recherche sur la durabilité, qui font appel à des sources externes, à l'image d'ISS-ESG.

À des fins d'évaluation de l'impact carbone, Mirova s'est associé à Carbone 4 (et sa filiale Carbon4 Finance) dans le but d'élaborer des méthodologies visant à fournir des mesures climatiques en phase avec les enjeux d'une économie à faible émission de carbone. Les bases de données et les modèles développés dans le cadre de ce partenariat constituent les principales solutions contribuant à l'intégration de mesures climatiques au sein du produit.

Afin de garantir la solidité des données, nos équipes de recherche sur les données et la durabilité évaluent conjointement la qualité et la cohérence des données préalablement à leur mise en œuvre dans les systèmes de Mirova.

Des contrôles systématiques et une analyse spécifique sont effectués sur les données ESG externes, ainsi qu'un examen annuel de qualité des données. À cet effet, les analystes ESG de Mirova sont en contact permanent avec les fournisseurs de données pour échanger sur leurs opinions.

À l'heure actuelle, la combinaison de plusieurs fournisseurs de données externes et le nombre important de mesures quantitatives et qualitatives ne permettent pas de calculer et de fournir la proportion de données estimées

I. Limites aux méthodes et aux données

Quelles sont les limites des méthodologies et des sources de données ? (notamment la manière dont ces limitations n'affectent pas la réalisation de l'objectif d'investissement durable et les mesures prises pour remédier à la situation).

L'analyse en matière de durabilité de Mirova se fonde sur une analyse qualitative des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance de chaque société et consiste à définir son niveau global de compatibilité avec la réalisation des ODD de l'ONU. Plusieurs limitations liées à la méthodologie utilisée, ainsi que plus largement à la qualité des informations disponibles sur ces sujets, peuvent être identifiées.

L'analyse repose en grande partie sur des données qualitatives et quantitatives provenant des sociétés et dépend donc de la qualité de ces informations. Bien qu'en constante amélioration, les rapports ESG des entreprises restent très hétérogènes.

Afin que l'analyse soit la plus pertinente que possible, Mirova se concentre sur les questions de durabilité les plus susceptibles d'avoir un impact concret sur les actifs examinés et sur la société. Ces questions clés sont définies par secteur et font l'objet d'examen réguliers. Elles ne sont toutefois pas exhaustives.

En appliquant des critères ESG à la politique d'investissement, l'objectif du produit est notamment de mieux gérer les risques en matière de durabilité et de dégager des rendements durables et à long terme. Les critères ESG peuvent être générés à l'aide de modèles exclusifs, de modèles et de données tierces ou d'une

combinaison des deux. Les critères d'évaluation peuvent varier au fil du temps ou en fonction du secteur dans lequel la société exerce ses activités. En appliquant des critères ESG au processus d'investissement, Mirova peut investir dans des titres ou bien exclure des titres pour des raisons non financières, quelles que soient les opportunités de marché disponibles. Les données ESG fournies par des tiers peuvent être ponctuellement incomplètes, inexactes ou indisponibles. Par conséquent, il existe un risque que Mirova évalue de façon incorrecte un titre ou un émetteur, ce qui entraîne l'inclusion ou l'exclusion directe ou indirecte erronée d'un titre dans le portefeuille d'un fonds.

Enfin, bien que la méthodologie d'analyse vise à intégrer des éléments prospectifs afin de déterminer la qualité environnementale et sociale des sociétés sélectionnées, l'anticipation de l'apparition de controverses reste un exercice difficile et peut entraîner une révision rétroactive de l'opinion de Mirova sur la qualité ESG d'un actif.

J. Diligence raisonnable

Quelle diligence raisonnable est mise en œuvre concernant les actifs sous-jacents du produit financier, y compris les contrôles internes et externes relatifs à cette diligence raisonnable ?

Mirova, la société de gestion du Fonds maître, met en œuvre des procédés de diligence raisonnable pour chaque émetteur retenu, qui visent à identifier et à évaluer si chaque entreprise contribue à la réalisation d'un ou plusieurs ODD par le biais de ses produits et services et/ou de ses pratiques, tout en n'ayant aucun impact négatif significatif sur les autres ODD de l'ONU.

Pour commencer, l'équipe de recherche sur la durabilité recueille des informations sur le modèle commercial, les procédures et les pratiques de la société et peut participer à des discussions directes avec des représentants de la société dans le but d'identifier les principales questions de durabilité auxquelles la société est confrontée, à la fois d'un point de vue positif (impact positif potentiel) et d'un point de vue négatif (risque d'entraver la réalisation des ODD).

Cette analyse englobe l'examen de l'ensemble du cycle de vie des produits et services fournis par l'entreprise, de l'extraction des matières premières à l'utilisation et à l'élimination par le consommateur. L'évaluation de l'impact positif implique non seulement l'analyse de l'exposition d'une entreprise aux solutions de durabilité (ventes, dépenses d'investissement, etc.) et l'existence de pratiques de durabilité avancées (ambitions testées par rapport aux exigences légales et aux pratiques du marché), mais également l'analyse de la performance délivrée.

Le risque de durabilité implique l'évaluation de capacité de l'entreprise à traiter les risques importants grâce à des processus opérationnels robustes et une transparence sur les mesures mises en œuvre pour atténuer les risques de durabilité.

Sur la base de cette diligence raisonnable, l'équipe de recherche sur la durabilité de Mirova émet une opinion dans un outil dédié centralisant les analyses financières et non financières produites par les équipes de recherche sur la durabilité et les équipes d'investissement de Mirova, ainsi que toute information sur la société, et les détails des réunions, du vote et de l'engagement de la société.

K. Politiques d'engagement

L'engagement fait-il partie de l'objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Si oui, quelles sont les politiques d'engagement mises en œuvre ? (Inclure les procédures de gestion applicables aux controverses en matière de durabilité dans les sociétés bénéficiaires des investissements)

L'activité d'engagement fait partie intégrante de l'approche d'investissement responsable de Mirova.

La stratégie d'engagement de Mirova vise à améliorer les produits et les pratiques des sociétés d'un point de vue environnemental, social et de gouvernance. Par conséquent, l'une des fonctions principales de l'équipe de recherche sur la durabilité est un engagement à la fois individuel et collaboratif :

- **Engagement individuel** : dans lequel les analystes ESG de Mirova interagissent en tête-à-tête avec les entreprises pour encourager l'amélioration de leurs pratiques de durabilité. Le but de ce type d'engagement est non seulement de promouvoir de meilleures pratiques ESG, mais également d'encourager le développement de solutions pour relever les principaux défis environnementaux et sociaux associés à chaque secteur.
- **Engagement collaboratif** : Mirova s'associe à d'autres investisseurs et représentants de la société civile pour identifier les pratiques controversées, encourager une plus grande transparence et exiger, le cas échéant, que les entreprises modifient leurs pratiques.

Mirova s'engage également auprès d'organismes de réglementation pour partager sa vision de l'investissement durable afin d'améliorer les normes et les réglementations du secteur financier et de favoriser l'investissement durable. Mirova s'engage à promouvoir les réglementations, y compris les changements législatifs, les normes ou les labels, et les pratiques qui soutiennent l'investissement durable et créent de la valeur à long terme.

Des informations complémentaires concernant les priorités et la politique d'engagement mises en œuvre par Mirova sont disponibles sur le site Web à l'adresse <https://www.mirova.com/fr/recherche/sengager>

L. Réalisation de l'objectif d'investissement durable

Aucun indice de référence n'a été désigné dans le but d'atteindre l'objectif d'investissement durable

MIROVA

Société anonyme de droit français, à conseil d'administration
Agrément AMF n° GP 02-014
RCS Paris n° 394 648 216
Siège social : 59, Avenue Pierre Mendès France – 75013 – Paris
Mirova est une société affiliée de Natixis Investment Managers.

MIROVA US

888 Boylston Street, Boston, MA 02199 ; Tél. : 857-305-6333
Mirova US est une société de conseil en investissement implantée aux États-Unis, détenue par Mirova. Mirova exerce ses activités aux États-Unis par l'intermédiaire de Mirova US. Mirova US et Mirova ont conclu un accord en vertu duquel Mirova fournit à Mirova US son expertise en matière d'investissement et de recherche. Mirova US combine sa propre expertise et celle de Mirova lorsqu'elle fournit des conseils à ses clients.

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS

Société anonyme de droit français
RCS Paris n° 453 952 681
Siège social : 43, Avenue Pierre Mendès France – 75013 – Paris
Natixis Investment Managers est une filiale de Natixis.

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL

Société anonyme de droit français
Agrément AMF n° GP 90-009
RCS Paris n° 329 450 738
Siège social : 43, Avenue Pierre Mendès France – 75013 – Paris
Natixis Investment Managers International est une société affiliée de Natixis Investment Managers.